

Cahiers des charges

Phase I : Projet de nettoyage des voies du Champs de Mars

Contexte.

Haïti est actuellement confronté à une crise complexe et multiforme, caractérisée par une instabilité politique persistante, une escalade de la violence communautaire et une détérioration significative des conditions socio-économiques, exacerbée par des catastrophes naturelles récurrentes. Au cœur de cette crise se trouve l'expansion rapide des gangs armés, dont le contrôle s'étend désormais à une grande partie de Port-au-Prince et de ses environs. Forçant les populations vivant sur ces territoires à fuir la violence des gangs armés et à se réfugier soit dans les camps improvisés soit dans des quartiers relativement épargnés de la violence. Ce phénomène a par conséquent fortement restreint la liberté de mouvement, réduit l'accès aux services essentiels et considérablement détérioré les conditions de vie générales.

L'objectif du projet de stabilisation est de permettre de favoriser le retour des populations déplacées dans leur quartiers d'origine et est structuré de manière à rétablir rapidement la présence du gouvernement dans les zones auparavant contrôlées ou influencées par les gangs, en garantissant la participation active des femmes aux processus décisionnels et à la gestion des ressources communautaires. L'accent sera initialement mis sur Port-au-Prince, puis progressivement étendu à d'autres zones récupérées et sécurisées par la Police nationale d'Haïti (PNH) en collaboration avec la Force de Répression des Gang (FRG).

Le projet privilégiera le nettoyage, l'assainissement, la reconstruction rapide des infrastructures publiques essentielles, telles que les bâtiments administratifs, les établissements de santé, les écoles et les services sociaux clés, afin de garantir l'accès des communautés à des services vitaux tels que la santé, l'éducation et la protection sociale. Une attention particulière sera accordée aux infrastructures répondant spécifiquement aux besoins des femmes, notamment les centres de santé maternelle, les établissements scolaires sécurisés pour les filles et les espaces communautaires sécurisés pour les femmes. Ces interventions rapides visent à stabiliser les zones ciblées et à apporter des bénéfices immédiats aux populations locales, en réduisant notamment les vulnérabilités économiques et sociales des femmes.

Objet de cet appel d'offres

Le gouvernement haïtien appuyé par le PNUD dans ce contexte particulier lance la première phase de ce projet en mettant sur pied une vaste opération de nettoyage et d'assainissement des quartiers nouvellement libérés de l'oppression des gangs armés. Cette opération nécessite le recrutement de firmes disposant de matériels lourds (camions, loader, excavatrice...) pouvant assurer ce nettoyage dans un temps record afin que la vie revienne dans ces quartiers désormais sous la protection des forces légalement constituées de la république.

La zone géographique faisant l'objet de ces travaux concerne l'aire du Champs de Mars et est délimité par le polygone suivant. Au nord, la rue Pave au sud, la rue St Honore à l'est par les rues Oswald Durant et Geffrard et à l'ouest par la rue Mgr Guilloux

Vu l'étendu du polygone d'intervention et le volume d'alluvions, et détritiques, ce dernier comme le montre la carte ci-après est divisé en lots. Les firmes auront à nettoyer toutes les voies incluses dans le quadrilatère constituant les lots. Le volume de détritiques, remblai, alluvions... est évalué grossièrement à 2000m³. 800m³

pour le lot 1 et 1200m3 pour le lot 2. Si toutefois le volume par lot dans la réalité est inférieur à celui projeté, la firme aura la possibilité de compléter le volume manquant en s'attaquant sur instruction du PNUD a d'autres rues du quartier

Lot 1 : Rue Pave- Rue Mrg Guilloux- Avenue de la République- Rue Geffrard

Lot 2 : Rue MR Guilloux, Rue St Honore, Rue Geffrard.

Carte de la zone d'intervention et matérialisation des lots



Nature des travaux.

IL s'agit de nettoyer toutes les voies, rues, et impasses faisant partie du lot. Il est entendu que la rue est constituée de la chaussée proprement dite, des caniveaux et des trottoirs. Le nettoyage comprend le ramassage des ordures, des détritux, des alluvions et déblais accumulés ainsi que la végétation et leur évacuation hors site.

Le site de décharge est le site **Truitier** situe à 5,5km de Port-au-Prince. Les firmes retenues devront rencontrer les responsables du SNGRS et la Marie de la ville avant le début des travaux afin de déterminer avec ces institutions étatiques les créneaux horaires propices pour la dépose a Truitier.

Avant l'évacuation hors site de chaque camion, un superviseur employé par le PNUD vérifiera le tonnage correct des camions et le consignera dans un registre qui servira de base pour le paiement des décomptes la firme.

Durée du Contrat

Le contrat durera au maximum 10 jours.

Matériels requis

Vu l'ampleur des travaux et les informations fournies, l'entrepreneur s'assurera d'avoir la flotte requise pour l'exécution des travaux à savoir :

- Au moins 5 Camions de capacité allant de 15 à 20m³, en parfait état de fonctionnement,
- 1 Loaders 960 ou plus, en parfait état de fonctionnement

Vu les contraintes sécuritaires, tout le matériel des firmes recrutées sera muni du logo de la compagnie. Ce logo sera parfaitement lisible et en bon état. Le numéro des plaques d'immatriculation de la flotte de véhicules et d'engins lourds ainsi que les noms des opérateurs et chauffeurs seront mis à disposition du PNUD avant le démarrage des opérations. **L'entrepreneur s'assurera que son matériel soit en règle avec le service de circulation routière et l'OAVCT.**

Critères d'évaluation :

Minimum 5 ans d'expérience générale

Document légaux à jour

Preuve de possession ou de location du matériel et assurance à jour du matériel roulant

Une expérience similaire à l'actif de la firme